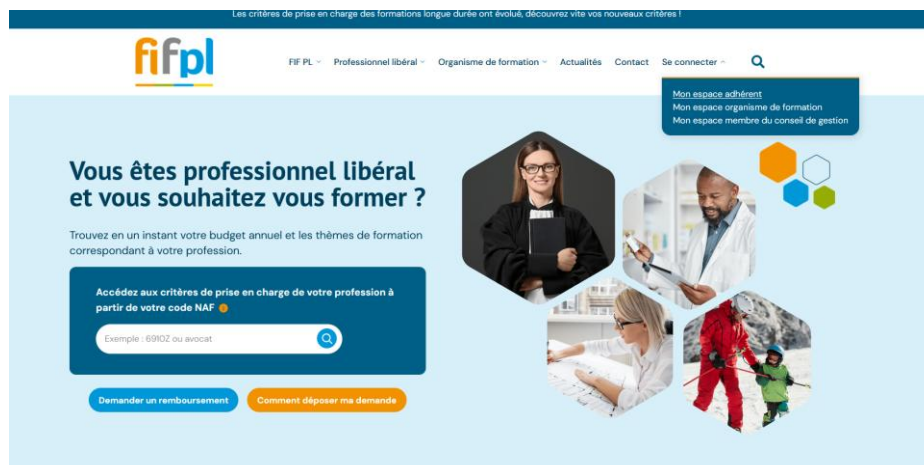


Demander une prise en charge FIF PL



1. A quoi sert ce document ?

Ce support est destiné à guider un chirurgien-dentiste libéral dans le dépôt d'une demande de prise en charge FIF PL pour une formation Forma'Loire.

Point important - La demande FIF PL ne remplace pas l'inscription à la formation auprès de l'organisme.

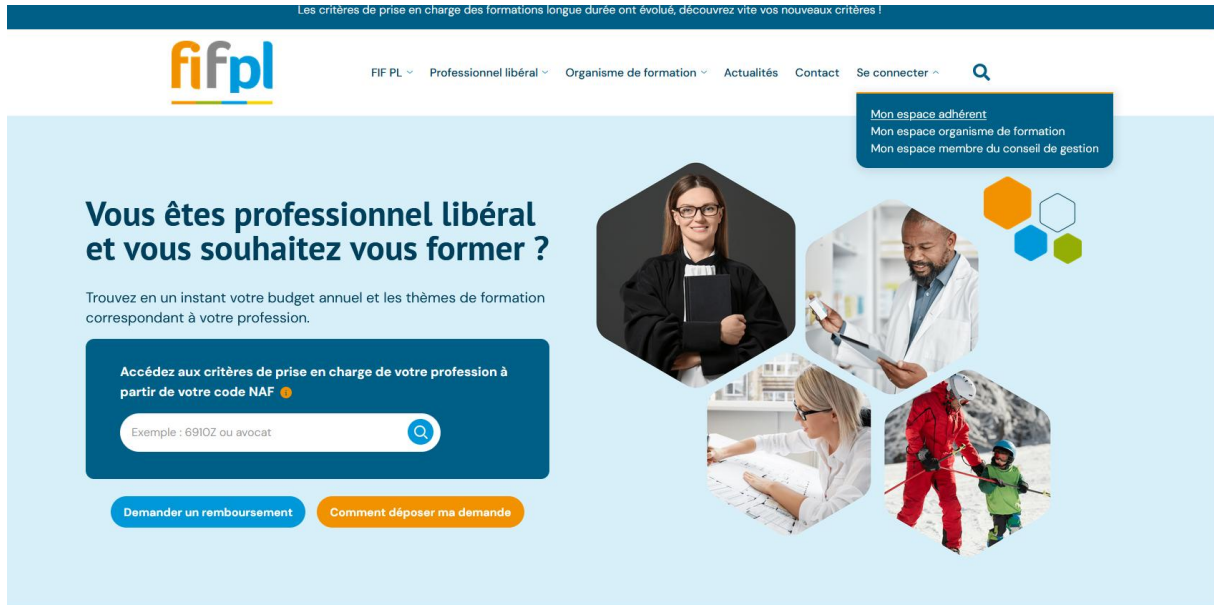
Parcours résumé

1. Vérifier son éligibilité et préparer les justificatifs.
2. Créer ou ouvrir son espace adhérent FIF PL.
3. Rechercher la formation dans le catalogue FIF PL, rubrique Chirurgiens Dentistes.
4. Cliquer sur 'Demander votre prise en charge'
5. Joindre les pièces demandées et conserver le numéro de dossier.
6. Après la formation, déposer les documents de clôture pour permettre le règlement de la prise en charge accordée.

2. Avant de commencer : check-list participant

- ☐ Je suis chirurgien-dentiste exerçant en libéral ou travailleur non salarié éligible.
- ☐ J'ai accès à mon espace URSSAF et je peux récupérer mon attestation liée à la contribution formation professionnelle / CFP si elle est demandée.
- ☐ J'ai mon numéro SIRET personnel/professionnel et mon code NAF/APE. Pour les chirurgiens-dentistes, le code mentionné par le FIF PL est 8623Z.
- ☐ J'ai le programme de la formation, la convention/devis/facture, les dates, la durée et le tarif.
- ☐ J'ai un RIB/IBAN nominatif si le portail le demande.
- ☐ Je sais que la prise en charge est potentielle : elle dépend des critères annuels, du budget disponible, de mon statut et des prises en charge déjà obtenues.

3. Créer ou ouvrir son espace adhérent FIF PL



Connexion à l'espace adhérent.

1. Aller sur fifpl.fr puis choisir 'Se connecter' > 'Mon espace adhérent'.
2. Si le compte existe déjà : saisir l'identifiant et le mot de passe.
3. En première connexion : utiliser le lien de création / demande de codes d'accès, puis suivre l'e-mail reçu.
4. Une fois connecté, vérifier les informations personnelles et professionnelles avant de déposer une demande.

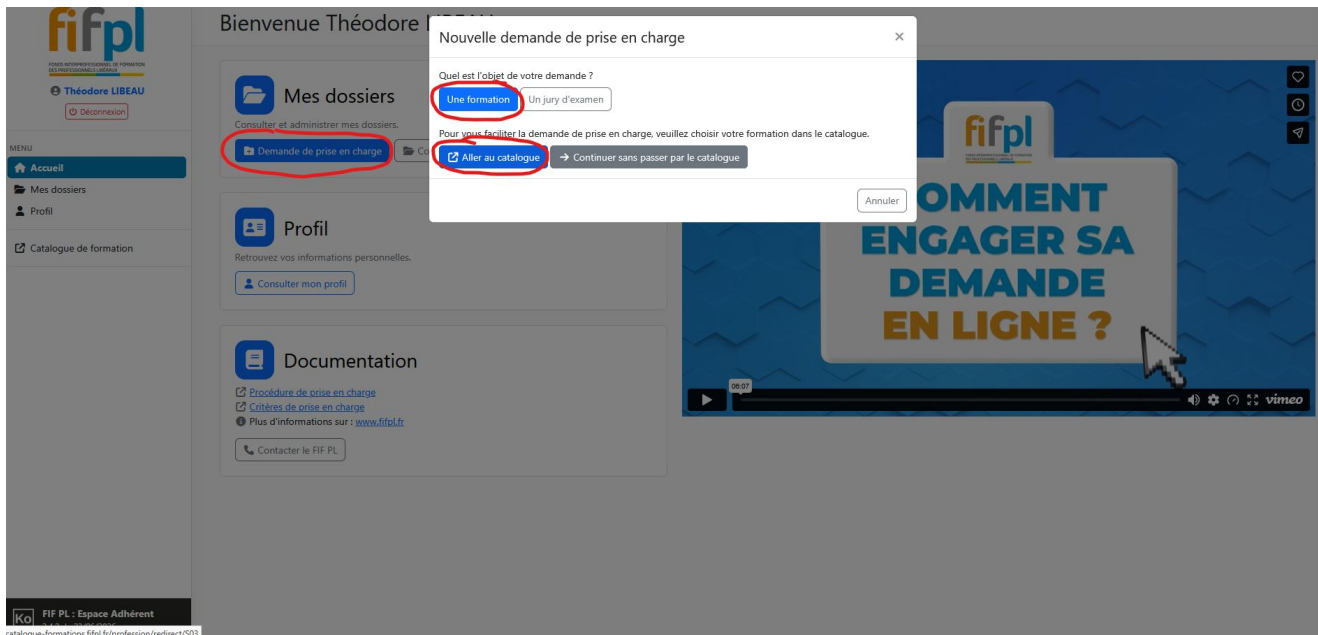
Aide au participant - En cas de blocage de connexion, le participant doit contacter directement le FIF PL via son espace ou les coordonnées officielles. Forma'Loire ne doit pas collecter les identifiants/mots de passe des participants.



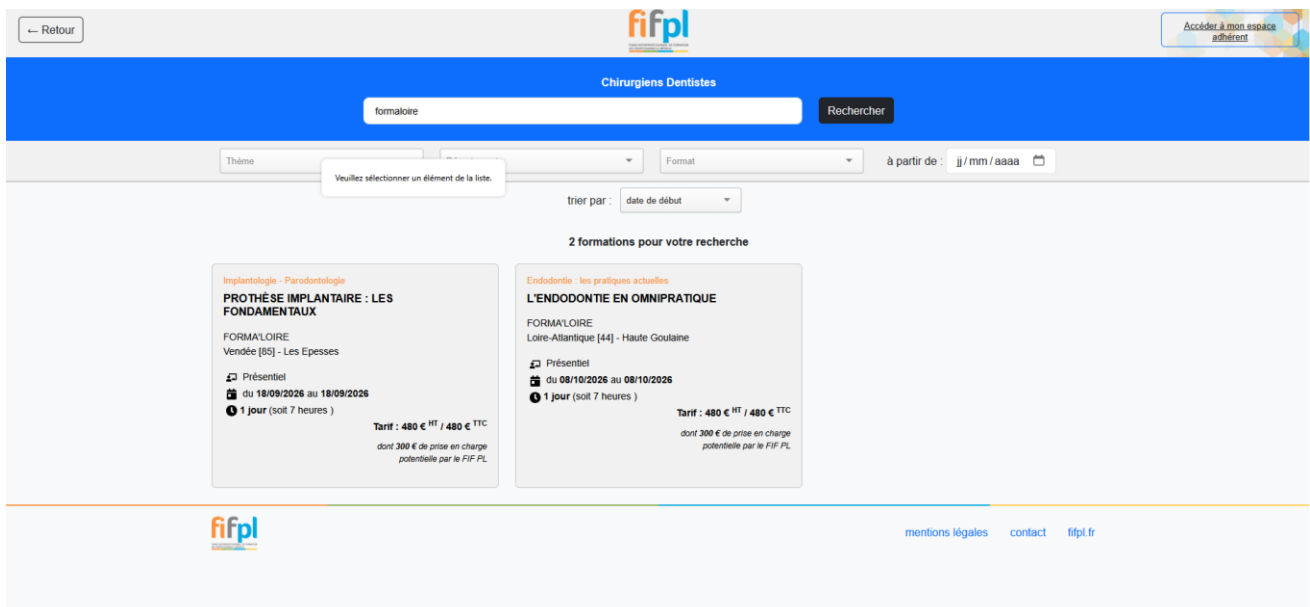
1. Saisir les informations d'identification demandées par le portail.
2. Vérifier le SIRET, le code NAF/APE et l'adresse e-mail.
3. Conserver l'e-mail de confirmation et les codes d'accès dans un endroit sécurisé.

Attention - Le rattachement au bon fonds de formation dépend de l'activité et du code NAF/APE.

5. Rechercher la formation dans le catalogue FIF PL



1. Cliquer sur le bouton : « Demande de prise en charge » puis bouton « Une formation » puis « Aller au catalogue »
2. Rechercher dans la barre de recherche « formaloire »
3. Vérifier que la formation affichée correspond bien à Forma'Loire, aux bonnes dates et au bon format.



6. Ouvrir la fiche et demander la prise en charge



Théodore LIBEAU

Déconnexion

MENU

- Accueil
- Mes dossiers
- Profil
- Catalogue de formation

Nouvelle demande de prise en charge

1 Informations
2 Demande
3 Justificatifs
4 Validation
5 Enregistré

Formation du catalogue sélectionnée : l'Endodontie en omnipratique

Informations principales

Titre de civilité
Genre
Nom
Nom de naissance
Prénom
Date de naissance
Profession
Code NAF
Activité réelle
Raison sociale
SIREN
NIC
Micro-entrepreneur
Assujetti TVA

Modifier

Adresse

Adresse

Modifier

Coordonnées bancaires

+ Utiliser un autre RIB

Attention, seuls peuvent être acceptés :
- un RIB individuel et nominatif (Nom et Prénom)
- un RIB nominatif (Nom et Prénom) précisant EI ou EURL ou SASU

KO FIF PL : Espace Adhérent
2.4.2 du 23/06/2026

Annuler Suivant

1. Ouvrir la fiche de la formation choisie.
2. Contrôler l'intitulé, l'organisme, les dates, la durée, le format, le lieu et le tarif.
3. Vérifier le montant de prise en charge potentielle indiqué par le catalogue lorsqu'il est disponible.
4. Cliquer sur 'Demander votre prise en charge'.
5. Compléter les différents onglets en fonction des demandes jusqu'à finaliser la demande

Prise en charge potentielle - Le montant affiche par le catalogue est une indication. L'accord final dépend des conditions réunies au moment de la demande et des critères de la profession.

7. Compléter la demande de prise en charge

1. Relire chaque champ avant validation.
2. Joindre les pièces demandées au bon format.
3. Valider la demande et noter le numéro de dossier.

8. Suivre le dossier

Une fois la formation terminée, Forma' Loire vous remettra une attestation de participation qu' il faudra déposer dans votre espace FIFPL à l' emplacement indiqué

9. Questions fréquentes

La prise en charge FIF PL est-elle automatique ?

Non. Elle dépend du statut du praticien, des critères annuels, du budget disponible et des financements déjà obtenus.

Puis-je faire la demande apres le début de la formation ?

Oui seulement dans la limite du délai applicable : au plus tard dans les 10 jours calendaires suivant le 1er jour de formation pour un professionnel libéral, selon Service-Public.fr. Le plus sur reste de le faire des l'inscription.

Que faire si je ne trouve pas la formation Forma'Loire ?

Vérifier l'orthographe, la profession Chirurgiens Dentistes, les filtres et les dates. Si elle n'apparait pas, le catalogue FIF PL indique qu'une demande manuelle peut être faite dans l'espace adhérent.

Dois-je quand même m'inscrire auprès de Forma'Loire ?

Oui. Le catalogue FIF PL rappelle de s'inscrire parallèlement auprès de l'organisme de formation.

Quels documents garder ?

Programme, convention/devis/facture, justificatifs URSSAF/CFP, RIB si demande, accord de prise en charge, numéro de dossier, attestation de présence et de règlement.

La formation est-elle payée directement par le FIF PL a Forma'Loire ?

Dans le parcours individuel habituel, le professionnel dépose sa demande et obtient le règlement après dépôt des justificatifs de clôture si la prise en charge est accordée. Vérifier les modalités indiquées sur le dossier FIF PL.